

## \*Qu'appelle-t-on une cohorte ?

Une cohorte consiste à suivre pendant plusieurs années ou décennies une population de sujets, sains ou malades, afin d'étudier sur le long terme les données biologiques, sociales, comportementales, économiques et environnementales de la santé, mais également pour comprendre l'évolution des maladies et étudier l'interaction entre facteurs génétiques et environnementaux.

**Les cohortes constituent l'un des instruments de référence de la recherche en santé publique** et sont des supports pour des programmes de recherche ambitieux en sciences de la vie et en sciences humaines et sociales. À terme, ces études à grande échelle permettront d'optimiser les politiques de santé publique et les pratiques médicales, et de positionner la France au meilleur niveau international.

**PSY-COHorste-BP** est une étude du programme PSY-COHorste. Ce programme se décline également pour le suivi de patients atteints de schizophrénie (PSY-COHorste-SZ) ainsi que pour celui de patients souffrant de troubles du spectre autistique (PSY-COHorste-Asp).

**Le programme PSY-COHorste** s'appuie sur le réseau national des Centres Experts FondaMental et sur un réseau de laboratoires de recherche (Inserm, CEA, CNRS, Institut Pasteur,...).

Hébergés au sein de services hospitaliers, les Centres Experts FondaMental sont spécialisés dans l'évaluation, le diagnostic et l'aide à la prise en charge d'une pathologie psychiatrique spécifique. Au nombre de 34, ces centres sont structurés en quatre réseaux (troubles bipolaires, schizophrénie, autisme de haut niveau et dépression résistante).

PSY-COHorste est une étude clinique qui obéit à la réglementation et la législation en vigueur sur la recherche biomédicale. Elle a été autorisée par l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des Produits de Santé et a reçu un avis favorable d'un Comité de Protection des Personnes. Elle respecte également les dispositions de la loi informatique et liberté.

**Psy-COHorste** (cohortes en psychiatrie) est un programme piloté par la **Fondation FondaMental**, fondation de coopération scientifique, créée en 2007 par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et dédiée à la lutte contre les maladies psychiatriques.

**fondation  
fondaMental**

Réseau de  
coopération scientifique  
en santé mentale

Toutes nos informations sur  
[www.fondation-fondamental.org](http://www.fondation-fondamental.org)

f Fondation FondaMental @FondaMental\_Psy

PSY-COHorste bénéficie d'une aide de l'Etat gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre du programme Investissements d'avenir, ainsi que du soutien de Sanofi.



AGENCE NATIONALE DE LA RECHERCHE  
**ANR**

# Bipolaire ?

Je peux  
contribuer à  
faire avancer la  
recherche sur  
ma pathologie !

MIEUX COMPRENDRE ET SOIGNER LES  
TROUBLES BIPOLAIRES

Cohorte française de patients atteints de  
troubles bipolaires

Psy-COHorste a comme partenaires institutionnels :

**Inserm**  
Institut national  
de la santé et de la recherche médicale

UNIVERSITÉ  
PARIS-EST  
CRETEIL  
VAL DE MARNE  
**UPEC**

**UPMC**  
PARIS UNIVERSITAS

**fondation  
fondaMental**  
Réseau de  
coopération scientifique  
en santé mentale



PSY-COHorste BP

## ► PSY-COHorte-BP, qu'est-ce que c'est ?

C'est une cohorte\* nationale sur les troubles bipolaires. Son objectif principal est le recueil et le suivi de données cliniques, économiques, environnementales, socio-démographiques et biologiques afin de décrire et caractériser les différents stades d'évolution de la pathologie et d'identifier des marqueurs biologiques associés à chaque stade.

PSY-COHorte-BP sera constituée de **1000 personnes** atteintes de troubles bipolaires qui seront **suivies jusqu'à fin 2019**.

## ► Pourquoi est-ce important de participer ?

Votre participation contribue à **mieux comprendre la maladie**, à **identifier de nouveaux outils diagnostiques et pronostiques** et à **faire émerger des nouvelles pistes thérapeutiques**.

## ► Quels sont les objectifs de PSY-COHorte-BP ?

- **Décrire et mieux caractériser les différents stades évolutifs** des troubles bipolaires en fonction de critères cliniques, psychologiques et biologiques ;
- **Identifier des facteurs** biologiques et environnementaux associés à l'évolution de la maladie ;
- **Construire une plateforme de recherche sur les troubles bipolaires** permettant la mise en place de projets de recherche visant à améliorer les outils diagnostiques et thérapeutiques pour les patients atteints de troubles bipolaires.

## ► Qui peut y participer ?

Les hommes et les femmes :

- répondant aux critères de troubles bipolaires du DSM-IV ;
- agé(e)s de 16 à 35 ans ;
- agé(e)s de plus de 35 ans et dont le premier épisode de la maladie a eu lieu il y a moins de 5 ans.

## ► En quoi consiste la participation à la PSY-COHorte-BP ?

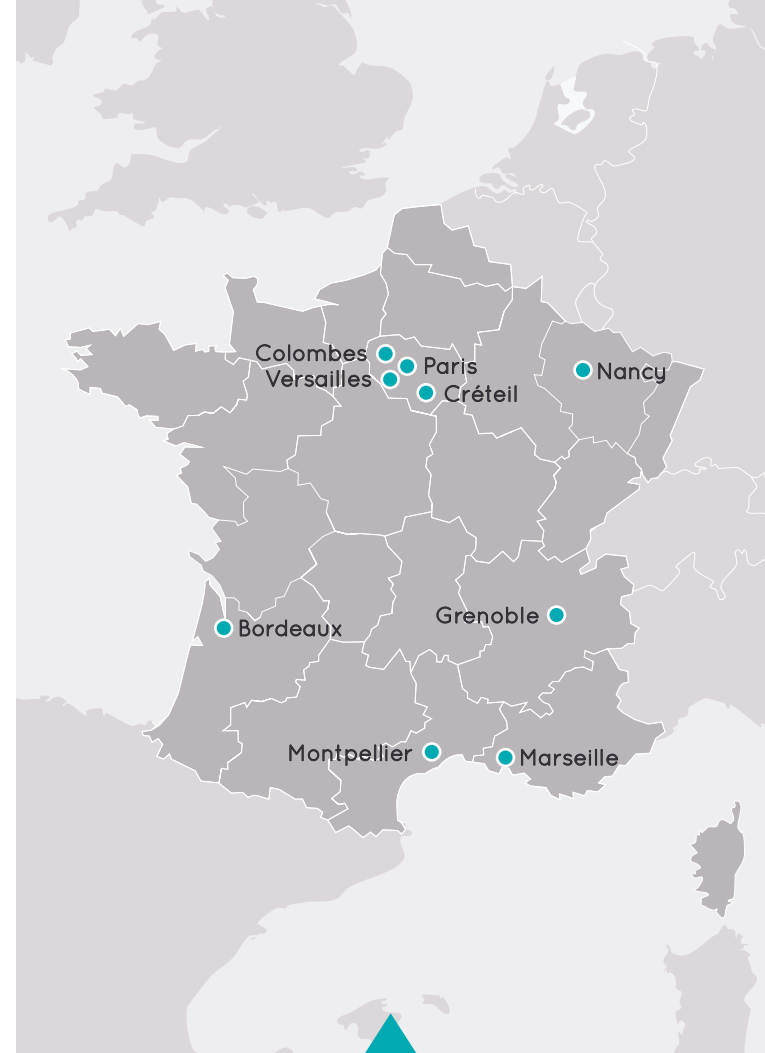
En tant que participant, vous aurez rendez-vous **une fois par an**, pour une évaluation clinique, dans l'un des Centres Experts FondaMental pour les troubles bipolaires le plus proche de votre domicile. Il vous sera également demandé une prise de sang **tous les deux ans**.

## ► Comment participer ?

Vous souhaitez participer ? Contactez-nous par mail à [psychohorte.bp@fondation-fondamental.org](mailto:psychohorte.bp@fondation-fondamental.org)

Nous vous orienterons alors vers le Centre Expert FondaMental le plus proche de chez vous.

Lors du premier rendez-vous, un document d'information vous sera remis, ainsi qu'un formulaire de consentement éclairé. Ces documents vous apporteront toutes les précisions sur le déroulement du projet, son calendrier, les indemnités prévues (participation, prise en charge d'une partie de vos frais de transports ...).



## Equipe projet PSY-COHorte-BP

### Investigatrice coordonnatrice :

Pr Chantal Henry - UPEC, AP-HP, Inserm, Fondation FondaMental

### Responsable scientifique :

Pr Marion Leboyer - UPEC, AP-HP, Inserm, Fondation FondaMental

### Assistante de recherche clinique :

Eugénie Loko - Fondation FondaMental

## Les Centres Experts FondaMental sur les troubles bipolaires

**Bordeaux** : Dr Sébastien Gard, CH C. Perrens  
**Colombes** : Pr Caroline Dubertret, Hôpital L. Mourier  
**Créteil** : Pr Chantal Henry, Hôpital A. Chenevier  
**Grenoble** : Pr Thierry Bougerol, CHU Grenoble  
**Marseille** : Dr Raoul Belzeaux, Hôpital Ste Marguerite  
**Montpellier** : Pr Philippe Courtet, CHRU Lapeyronie  
**Nancy** : Pr Jean-Pierre Kahn, CHU, Hôpital de Brabois  
**Paris** : Pr Frank Bellivier, Hôpital F. Widal  
**Versailles** : Pr Christine Passerieux, Hôpital A. Mignot